



Lignes directrices pour l'expédition, le stockage et la manipulation des mousses de polyéthylène

Politique

Ivex Canada Inc. prend au sérieux la manipulation sécuritaire de nos produits. Ivex Canada Inc. utilise un gaz hydrocarboné comme agent gonflant pour produire ses produits en polyéthylène dont la plupart se dissipent avant l'expédition. Des quantités résiduelles de ce gaz inflammable peuvent demeurer dans le produit et s'accumuler à des concentrations dangereuses si ce produit est entreposé dans des endroits confinés ou clos. Les précautions suivantes contribueront à assurer la sécurité lors de l'expédition, du stockage et de la manipulation de nos produits.

Considérations relatives à l'expédition

Ivex Canada Inc. a une politique de transporter des produits de mousses de polyéthylène à l'aide de remorques de camions, de wagons et d'autres véhicules de transport ventilés afin de s'assurer qu'une concentration inflammable d'agent gonflant ne se développe pas à l'intérieur du véhicule.

Suggestion de ventilation pour les remorques de camion est la suivante :

1. Nous recommandons que la taille minimale de la trappe d'aération soit de 72 pouces carrés
2. Un événement doit être placé en haut de l'extrémité avant (nez) de la remorque, 12 pouces sous la ligne de toit. Une deuxième trappe doit être placée au bas de l'autre extrémité de la remorque, à l'arrière (queue) de la remorque, à 48 pouces au-dessus du sol.
3. Les événements doivent être dégagés d'au moins 6 pouces à l'avant et à l'arrière du véhicule de transport.
4. Les événements doivent être ouverts en permanence ou doivent pouvoir être verrouillés ou scellés en position ouverte. Les unités de ventilation doivent rester ouvertes pendant le transport.

Ventilation des véhicules contenant de la mousse

Les précautions supplémentaires suivantes doivent être prises lors de l'ouverture des cargaisons de mousse ou d'autres véhicules utilisés pour stocker de la mousse:

1. **Toutes les sources d'inflammation, y compris le tabac allumé, les allumettes, les briquets, les flammes, les étincelles et autres sources de chaleur intense ne doivent pas être transportées, allumées ou utilisées à moins de vingt (20) pieds des produits en mousse ou d'une remorque.**



2600 Campbell Road Sidney, OH 45365



3300 route Transcanadienne, QC, H9R 1B1



930J Britannia Road East Mississauga, ON, L4W5M7



Ave. Los Cabos #8650 Fracc. La Joya Parque Ind. Nórdika Tijuana, B.C. 22640



Carretera Guadalajara-Chapala km 24.5. Edificio 1-B





2. Vérifiez que les trappes d'aération du véhicule sont ouvertes : Si les trappes d'aération du véhicule ne sont pas ouvertes, ouvrez-les et laissez l'air circuler dans le véhicule pendant au moins 10 minutes.
3. Laissez toujours l'air circuler dans le véhicule pendant au moins 10 minutes après l'ouverture des portes du véhicule avant d'entrer dans le véhicule ou de déplacer de la mousse.

Manipulation, emballage et stockage de la mousse

Stocker la mousse dans des endroits ventilés. NE PAS stocker la mousse dans des zones non ventilées, telles que les remorques. La mousse doit être placée dans des récipients qui permettent à l'agent gonflant de s'échapper. Les sacs en plastique doivent être correctement ventilés. Ne jamais fumer ou utiliser d'autres sources d'inflammation à moins de 20 pieds des produits en mousse.

Consultez toujours les fiches de données de sécurité (FDS) pour obtenir des informations actualisées sur les produits et la sécurité.

AVIS : Chaque client doit déterminer si les produits mentionnés et les informations contenues dans le présent document conviennent à son utilisation. Il incombe au client de s'assurer que le lieu de travail et les pratiques de destruction sont conformes à toutes les lois applicables. Les conditions d'utilisation et les lois applicables peuvent changer au fil du temps et diffèrent d'un endroit à l'autre. Par conséquent, ces informations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis et Ivex Protective Packaging n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation de ce document ou à la confiance qu'il suscite.

Navin Dua

Director, Engineering

Ivex Protective Packaging, LLC.

Dated – 2/14/2023



2600 Campbell Road Sidney, OH 45365



3300 route Transcanadienne, QC, H9R 1B1



930J Britannia Road East Mississauga, ON, L4W5M7



Ave. Los Cabos #8650 Fracc. La Joya Parque Ind. Nórdika Tijuana, B.C. 22640



Carretera Guadalajara-Chapala km 24.5. Edificio 1-B

Tlajomulco de Zúñiga, Jalisco C.P. 45670



Industrial Chihuahua, 11376 Oscar Wilde St, Complejo, Chihuahua, Chihuahua C.P. 31109